

LES GRANDES ETAPES DU P.L.U.

Comme pour tout document d'urbanisme, l'élaboration du P.L.U. se fait en plusieurs étapes :

• **Par délibération, le Conseil municipal a prescrit, le 19 avril 2011, les grands objectifs de la commune.**

Cette délibération fixe comme motifs :

- La préservation du cadre de vie et la valorisation des atouts de la ville en matière de cadre de vie et d'environnement, notamment en ce qui concerne la zone pavillonnaire qui caractérise la Commune de Savigny-sur-Orge

- La promotion des opérations de constructions pouvant offrir une mixité sociale
- L'intégration d'une opération de renouvellement urbain à Grand Vaux
- Une réflexion sur l'aménagement des entrées de ville, notamment à proximité de l'autoroute A6
- Les incidences des projets de transports tels que le projet Tram-Train Massy-Evry sur le quartier des Rossays et Grand Vaux
- L'étude sur les aménagements paysagers et de promenade le long de l'Orge, de l'Yvette et de l'Aqueduc de la Vanne, du Loing et du Lunain

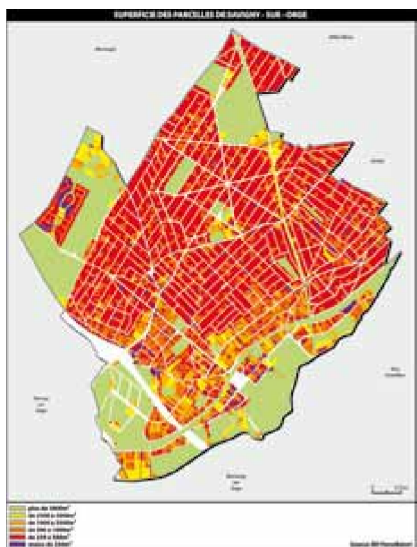
• **L'élaboration du diagnostic et de l'état initial de l'environnement**

Ce travail présente une analyse de la situation existante qui s'appuie sur des études thématiques et expose les perspectives d'évolutions démographiques, économiques et sociales du territoire.

>> Le rapport de présentation est un document explicatif

LES ELEMENTS ISSUS DU DIAGNOSTIC

Un cabinet d'études mandaté par la Commune pour cette mission spécifique a réalisé un diagnostic sur le territoire communal en prenant en compte plusieurs thématiques qui permettent d'appuyer les projets contribuant à mettre en valeur l'avenir de Savigny-sur-Orge.



➤ STRUCTURE DU TERRITOIRE

Les éléments à retenir :

- Des formes urbaines différentes offrant une diversité de quartier.
- Un patrimoine bâti témoin de développement historique de la commune (pavillonnaire ancien, lotissement et zone de grands collectifs).
- Une qualité paysagère offerte par les berges de l'Orge et de l'Yvette.

Les contraintes à prendre en compte :

- Des infrastructures qui enclavent le tissu urbain : A6, voies ferrées, Aqueduc.
- Une ville entièrement urbanisée mais peu densifiée à dominante pavillonnaire, traduisant de la présence forte des espaces libres (espaces verts, jardins, équipements...).

➤ ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Les éléments à retenir :

- Des espaces verts de qualité et une trame de rivière riche de biodiversité.

Les contraintes à prendre en compte :

- Des risques naturels présents : inondations, aléa fort de retrait-gonflement des argiles dans certains secteurs.

